

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2015

---

SANTÉ - (N° 3103)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS315

présenté par  
Mme Hélène Geoffroy, rapporteure

-----

### ARTICLE 47

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« de la statistique nationale sur les causes de décès mentionnée »

les mots :

« sur les causes de décès mentionnées ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.